

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
714^{EME} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
29 AOUT 2017

PSC/PR/BR. (DCCXIV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 714^{ème} réunion tenue le 29 août 2017, a suivi une communication sur la situation au Soudan du Sud.

Le Conseil a pris note de la communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui, faite en son nom par le Directeur Paix et Sécurité par intérim, M. Admore Mupoki Kambudzi. Le Conseil a également pris note des présentations faites par le Représentant spécial du Président de la Commission pour le Soudan du Sud, chef de la Mission de l'UA au Soudan du Sud, l'Ambassadeur Joram Mukama Biswaro et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Soudan du Sud, chef de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS), M. David Shearer. Le Conseil a également pris note de la communication faite par le Vice-Président de la Commission conjointe de suivi et d'évaluation (JMEC), le Général Agostino Njoroge, ainsi que des déclarations faites par l'Ambassadeur James Morgan, Représentant permanent de la République du Soudan du Sud auprès de l'UA, l'Ambassadeur Waihide Belay, Représentant permanent de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, en tant que Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Envoyé spécial de l'IGAD au Soudan du Sud, l'Ambassadeur Ismail Wais, et le Représentant de la République arabe d'Égypte en sa qualité de membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (A3).

Le Conseil a rappelé toutes les décisions de la Conférence de l'UA, les communiqués et les communiqués de presse antérieurs du CPS sur la situation au Soudan du Sud, en particulier le communiqué PSC/BR/COMM. (DCLXVII) adopté lors de sa 667^{ème} réunion tenue le 17 mars 2017.

Le Conseil a noté avec une profonde préoccupation la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord d'août 2015 sur le règlement de la crise en République du Soudan du Sud (ARCSS). À cet égard, le Conseil a exhorté les dirigeants et tous les autres acteurs politiques du Soudan du Sud à placer les intérêts de leur pays et de son peuple au-dessus de toute autre considération et à mettre scrupuleusement en œuvre l'Accord, dans sa lettre et son esprit, en vue d'une restauration durable de la paix dans le pays. Le Conseil a en outre souligné que la réalisation d'une paix durable au Soudan du Sud permettrait au Gouvernement d'unité nationale de transition (TGoNU) et au peuple du Soudan du Sud de concentrer leurs efforts sur le développement socio-économique, en profitant des immenses ressources naturelles dont le pays est doté.

Le Conseil a exprimé sa grave préoccupation qu'en dépit de la louable déclaration unilatérale de cessez-le-feu par le Président Salva Kiir Mayardit, le 22 mai 2017, les affrontements se poursuivent dans certaines parties du pays, aggravant ainsi la situation humanitaire déjà désastreuse, y compris le déplacement de la population et contraignant une partie à se réfugier dans les pays voisins.

Le Conseil a réitéré sa conviction qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise actuelle au Soudan du Sud. Le Conseil a exhorté toutes les parties à la crise, y compris les groupes

armés non étatiques à immédiatement cesser les hostilités et à pleinement respecter les dispositions de l'ARCSS relatives au cessez-le-feu.

Le Conseil a fermement condamné toutes les attaques qui continuent d'être perpétrées contre les soldats de la paix et les travailleurs humanitaires, et a exigé des parties la cessation immédiate de tels actes odieux. Le Conseil a également condamné les violations continues des droits de l'homme, en particulier les violences sexuelles contre les femmes et les jeunes filles. À cet égard, le Conseil a appelé à ce que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes.

Le Conseil a exprimé sa profonde gratitude à tous les États membres qui accueillent des réfugiés du Soudan du Sud, et a exhorté l'ensemble de la communauté internationale à aider ces États membres à répondre aux besoins des réfugiés et à apporter l'aide humanitaire aux populations déplacées du Soudan du Sud. Dans ce contexte, le Conseil en a appelé à toutes les parties au conflit à créer des conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire vers les populations dans le besoin, y compris en garantissant la sûreté et la sécurité des organismes d'aide humanitaire.

Le Conseil a en outre réitéré la nécessité d'un véritable dialogue national inclusif, transparent et crédible, comme seule approche viable à même d'assurer aux citoyens ordinaires du Soudan du Sud une plateforme pour faire face à toutes les préoccupations nationales et aux causes profondes du conflit en République du Soudan du Sud. Le Conseil a félicité le TGoNU pour la libération de 30 détenus politiques, et l'a exhorté à encore prendre des mesures pour la libération de tous les détenus restants, dans le cadre du renforcement de la confiance pour le Dialogue national.

Le Conseil a réitéré le plein appui de l'UA aux efforts de l'IGAD et a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la décision du 31^{ème} Sommet extraordinaire des chefs d'État et de Gouvernement de l'IGAD consacré à la situation au Soudan du Sud, tenu le 12 juin 2017, sur l'organisation du Forum de revitalisation de haut niveau (HLRF), y compris les efforts de l'Envoyé spécial de l'IGAD au Soudan du Sud, l'Ambassadeur Ismail Wais, pour conduire le processus de revitalisation en vue de la pleine mise en œuvre de l'ARCSS. Le Conseil a également pris note de l'achèvement de la phase de pré-organisation et attend avec intérêt l'organisation du HLRF en septembre 2017 et la phase de mise en œuvre à compter d'octobre 2017.

Le Conseil s'est félicité de la première phase du déploiement de la Force régionale de protection (FRP), y compris celui du contingent rwandais, et a réitéré son appel pour un déploiement accéléré et global, conformément à la résolution 2304 du Conseil de sécurité des Nations unies du 12 août 2016. Par ailleurs, le Conseil a félicité le TGoNU et l'UNMISS pour avoir résolu à l'amiable le malentendu qui a surgi au cours du premier déploiement de la FRP et a encouragé les deux parties, en collaboration avec les pays contributeurs de troupes, à interagir continuellement en vue de trouver des solutions aux questions pendantes liées au déploiement de la FRP. Dans ce contexte, le Conseil a félicité les pays contributeurs de troupes à la FRP, qui ont déjà commencé le processus de déploiement de leurs contingents, et a pris note de l'intention d'autres pays contributeurs de troupes à la FRP de déployer bientôt leurs forces.

Le Conseil a salué les efforts soutenus de l'IGAD, en particulier son Président, le Premier Ministre Haile Mariam Desalegn, d'Ethiopie, et a félicité l'UA, en particulier à travers le Haut Représentant pour le Soudan du Sud, l'ancien Président Omar Alpha Konare, le Président de la JMEC, l'ancien Président Festus Mogae, et le Représentant spécial du Président de la Commission pour le Soudan du Sud, l'Ambassadeur Joram Mukama Biswaro, pour leurs efforts constants visant à faciliter la recherche d'une issue rapide à la crise actuelle au Soudan du Sud. Le Conseil a également reconnu le rôle important joué par l'UNMISS dans la recherche d'une solution à la crise au Soudan du Sud et a encouragé tous les acteurs à persévérer dans l'exécution de leurs mandats respectifs.

Le Conseil a souligné l'importance que revêtent la complémentarité et la coordination des efforts, ainsi que la nécessité d'éviter d'envoyer des messages équivoques aux parties au conflit au Soudan du Sud. Le Conseil a souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes pour promouvoir la complémentarité et la coordination, en vue non seulement d'éviter une approche sélective des interlocuteurs par les parties, mais également d'assurer que tous les acteurs parlent d'une seule voix. A cet égard, le Conseil s'est félicité de l'initiative "une seule voix" de la JMEC et a appelé tous les acteurs concernés à l'appuyer pleinement, afin de restaurer la paix au Soudan du Sud.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.